

## La libéralisation des échanges des biens environnementaux peut-elle contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux de l'OMC et de l'APEC ? Une analyse par le biais des élasticités des coûts au commerce

Lota D. Tamini et Zakaria Sorgho

Avril 2015

Plusieurs études se sont intéressées à l'impact du commerce international sur l'environnement. Cependant leurs conclusions divergent en raison des trois canaux par lesquels le commerce a un impact sur la qualité de l'environnement à savoir des effets d'échelle associés au niveau de revenu, des effets de composition et des effets techniques. Par ailleurs, Frankel et Rose (2005) soulignent l'importance de l'hypothèse des gains du commerce, hypothèse selon laquelle, le commerce entraîne des habitudes de consommation « plus propres » par le biais de l'amélioration des revenus. Le commerce favoriserait alors la diffusion et l'utilisation des innovations techniques.

### L'échange de technologies propres comme moyen de lutte contre les changements climatiques ...

La question de l'accélération des échanges des technologies propres est ainsi au cœur de la stratégie de développement durable de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi que de l'APEC (*Asia-Pacific Economic Cooperation*). Et, une des options discutée au sein de ces deux organisations porte sur une réduction des tarifs des **biens environnementaux (BE)** qui sont « [...] *mobilisés [...] pour mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes affectant l'eau, l'air et les sols, [et] aussi pour gérer les déchets, le bruit et l'écosystème [...]* » (OCDE, 2006).

### ... a fait émerger des initiatives plurilatérales.

L'APEC a ainsi proposé une liste de BE dont la dernière version a été entérinée par la

réunion des chefs d'États de Bali en 2012 et dont les tarifs devront être inférieurs à 5%.<sup>1</sup>

Et, en marge du Sommet de Davos de janvier 2014 puis en juillet 2014 en Suisse, des représentants de l'Australie, du Canada, du Costa Rica, de Taiwan, de l'Union européenne, de la Chine (et Hong Kong), du Japon, de la Corée, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Suisse, de Singapour et des États-Unis se sont engagés à lancer des négociations dans le cadre de l'OMC afin d'abaisser les droits de douane sur les biens environnementaux.<sup>2</sup>

Toutefois, comme le montre le Tableau 1, le commerce international des biens environnementaux reste dominé par quelques pays majoritairement développés. Par conséquent, cette libéralisation des échanges biens environnementaux renforcerait les avantages comparatifs de ces pays. L'implication inconfortable serait alors que les gains au commerce d'un tel processus iraient vers ces pays tandis que les éventuels

gains environnementaux iraient vers les autres pays, majoritairement en développement.

**Tableau 1.** Parts des dix principaux importateurs et exportateurs de BE pour l'année 2012 - Liste de biens environnementaux proposée par l'APEC.

Valeur totale du commerce international ( $\times 10^3$ dollars US) : $4.18 \cdot 10^8$			
Importateurs		Exportateurs	
Pays	Part du commerce	Pays	Part du commerce
CHN	16,68%	DEU	14,40%
USA	12,71%	USA	14,40%
DEU	7,93%	JPN	12,52%
KOR	4,46%	CHN	12,18%
JPN	3,75%	KOR	8,47%
MEX	3,68%	ITA	3,33%
GBR	3,03%	GBR	3,24%
SGP	2,79%	FRA	3,07%
CAN	2,76%	CHE	2,40%
ITA	2,69%	MYS	2,02%
ROW	39,51%	ROW	23,97%

CAN: Canada; CHE: Suisse; CHN: Chine; DEU: Allemagne; FRA: France; GBR: Grande Bretagne; IND: Inde; ITA: Italie; JPN: Japon; KOR: Corée du Sud; MEX: Mexique; MYS: Malaisie; SGP: Singapour; USA: États-Unis d'Amérique; ROW: Reste du monde. Source WITS.

Par ailleurs, les tarifs appliqués aux BE ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux des biens des autres secteurs industriels (Balineau et de Melo, 2013). Cela pourrait faire en sorte que les gains environnementaux d'une telle libéralisation seraient limités.

Dans la présente note de recherche nous évaluons jusqu'à quel point, pour les pays de l'OCDE, les objectifs de développement durable de l'OMC et de l'APEC peuvent être atteints par une libéralisation différenciée des échanges des BE. Pour cela, nous analysons les élasticités des coûts au commerce. Celles-ci nous indiquent l'augmentation (la baisse) en pourcentage du commerce international

lorsque les coûts au commerce baissent (augmentent) de 1%.

## Un modèle intégrant l'hétérogénéité des élasticités des coûts au commerce

Nous utilisons un modèle de gravité qui, par définition, stipule que, entre deux pays, l'intensité des échanges commerciaux est proportionnelle à la taille de leurs économies et est inversement proportionnelle à la distance qui les sépare. Dans la spécification de notre modèle de gravité, nous nous écartons ainsi de l'hypothèse d'une élasticité constante étant donné que l'effet de la réduction des coûts au commerce dépend des barrières commerciales initiales et de l'importance des flux d'échanges entre partenaires commerciaux (Novy, 2013).

Les données de flux commerciaux proviennent de la base de données UN-COMTRADE et sont collectées en utilisant le système harmonisé HS6 permettant d'identifier les biens environnementaux par lignes tarifaires. La base de données finale comporte 167 pays et couvre la période allant de 1995 à 2012.

Les résultats obtenus confirment que **les élasticités des coûts au commerce des biens environnementaux dépendent du volume des échanges, de la taille du pays importateur, et, pour chacun des pays exportateurs, du nombre de biens environnementaux exportés.**

## Pour les leaders des échanges de biens environnementaux, les gains de la libéralisation seront faibles ...

La Figure 1 montre que, en général, pour les pays de l'OCDE, les élasticités des coûts au commerce sont proches de celles généralement rapportées dans la littérature sur les biens industriels. Cependant, étant donné que pour ces pays les tarifs à l'importation sont en général faibles (He et al., 2015), les valeurs de ces élasticités impliquent que les gains d'une éventuelle libéralisation différenciée des échanges de BE seraient faibles.

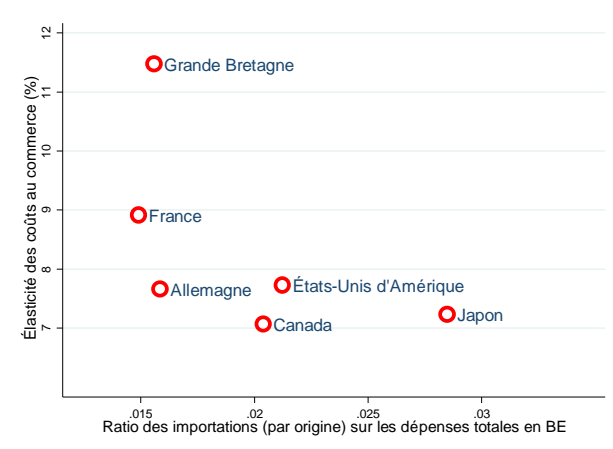


Figure 1. Élasticités des coûts au commerce pour quelques pays sélectionnés

La Grande Bretagne, et dans une moindre mesure la France, sont les seuls pays ayant des élasticités des coûts au commerce plus élevées que celles généralement reportées pour les biens industriels. Pour ces pays, l'impact sur les flux d'échanges d'une réduction des tarifs serait plus important.

## ... et les « petites » économies auront du mal à maintenir leurs positions sur les marchés internationaux

La Figure 2 montre que, pour la majorité des partenaires commerciaux du Canada, de la France et de l'Allemagne, les élasticités des coûts au commerce sont élevées. Advenant une libéralisation des échanges des BE, ces pays auront du mal à maintenir leurs positions sur les marchés internationaux. À *contrario*, pour quelques pays, les élasticités sont très faibles. Par conséquent, non seulement les gains d'une libéralisation seraient modestes pour les pays ayant une position dominante dans le commerce international des BE, mais ceux-ci renforceraient également leurs positions du fait de l'éjection des « petites économies ».

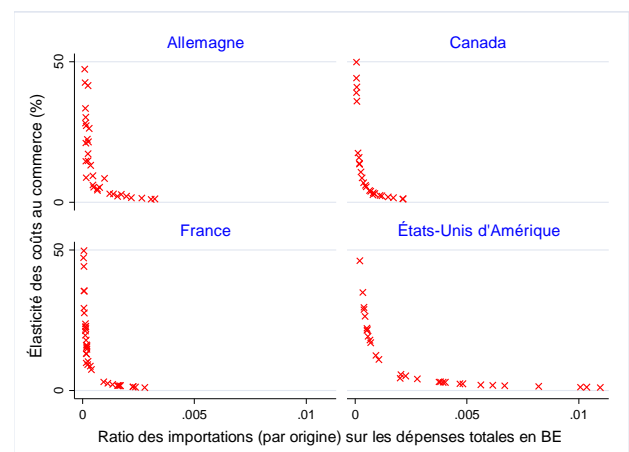


Figure 2. Élasticités des coûts au commerce en fonction du ratio des importations sur les dépenses de BE

La situation est plus hétérogène pour les États-Unis qui a un nombre plus important de partenaires commerciaux. Pour les « grands » partenaires, les élasticités des coûts au commerce sont faibles tandis que pour les « petits » partenaires, elles sont très élevées.

## En conclusion,

Cette étude montre que l'atteinte des objectifs environnementaux et de développement de l'OMC et de l'APEC passe par la mise en place de mécanismes favorisant le transfert de technologies, les incidences des coûts au commerce étant plus importantes pour les « petites » économies. Par ailleurs plusieurs études soulignent que de nombreuses barrières non tarifaires entravent également les échanges des biens environnementaux. Afin de s'assurer qu'un potentiel accord sur la libéralisation des échanges des biens environnementaux contribue effectivement à la lutte aux changements climatiques, cette question devra également être abordée lors des présentes négociations plurilatérales.

## Références bibliographiques

- Balineau, G., et De Melo, J., 2013. Removing barriers to trade on environmental goods: an appraisal. *World Trade Review* 12: 693-718.
- Frankel, J.A. et Rose, A.K., 2005. Is trade good or bad for the environment? Sorting out the causality. *Review of Economics and Statistics* 87: 85-91.
- He, Q., Fang, H., Wang, M., et Peng, B., 2015. Trade liberalization and trade performance of environmental goods: evidence from Asia-Pacific economic cooperation members. *Applied Economics*, (ahead-of-print): 1-19.
- Novy, D., 2013. International trade without CES: Estimating translog gravity. *Journal of International Economics* 89: 271-282.
- OCDE [Organisation pour la Coopération et le Développement Économique], 2006. *Étude sur la politique commerciale, Biens et services environnementaux*. Paris, France.

## Les auteurs

**Tamini, Lota D.** : Professeur adjoint, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Centre d'études pluridisciplinaire en commerce et investissement internationaux (CEPCI) et Centre de recherche et économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE), Université Laval. [Lota.Tamini@eac.ulaval.ca](mailto:Lota.Tamini@eac.ulaval.ca).

**Sorgho, Zakaria** : Chargé de cours, Département d'économie, CEPCI et CREATE, Université Laval. [Zakaria.Sorgho@ecn.ulaval.ca](mailto:Zakaria.Sorgho@ecn.ulaval.ca).

---

<sup>1</sup> <http://www.apec.org/>. Consulté le 27 mars 2015.

<sup>2</sup> <http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiques/2014/01/24a.aspx>. Consulté le 25 mars 2015.